

I.—*L'Organisation militaire du Canada, 1636-1648.*

PAR M. BENJAMIN SULTE.

(Lu le 19 mai 1896)

Il est généralement entendu que la milice de la colonie fut organisée en 1665, lorsque le régiment de Carignan arriva pour mettre fin à la guerre des Iroquois ; c'est, en effet, à partir de cette date et surtout à compter de 1674-75, que nos forces militaires figurent dans l'histoire écrite. Mais j'ai cru bien faire en recherchant les origines mêmes de cette situation, et en allant prendre le premier soldat, avec le premier fusil, à une époque de trente ans antérieure à la soi-disant apparition de nos milices. En histoire, les moindres faits ont encore de la valeur.

Je lisais l'autre jour dans un grand journal un aperçu de l'état de notre milice actuelle commençant par ces mots : " Avant la Confédération (1867) nous n'avions pas d'organisation militaire ". C'était reléguer aux limbes les corps qui ont existé de 1836 à 1866 et même auparavant, car il nous reste au moins deux compagnies datant des premières années du siècle. Si donc on oublie déjà des choses que nos vieillards ont vues, il n'est pas étonnant que les miliciens de 1636 à 1666 soient entièrement négligés des écrivains.

L'histoire des anciennes milices du Canada français peut se retrouver par bribes dans une centaine de volumes, si l'on prend la peine d'en faire l'analyse, mais le lecteur n'a pas cette patience et, de plus, il manque de bibliothèque. Je vais suppléer, dans la mesure de mes moyens, à la pénurie des renseignements. " On le peut, je l'essaie, qu'un plus savant le fasse. " Mes notes ne sont pas riches, le sujet étant pauvre ; elles seront, toutefois, assez claires pour servir à retracer le relief des faits notables. Il n'est pas hors de propos d'examiner cette partie de notre histoire, puisque, d'année en année, l'on nous pose la même question ; à savoir, quelle était notre situation militaire dans les premiers temps des Français ? Réponse ci-dessous :

Rendons-nous bien compte d'abord que, de 1608 à 1632, la colonie existait à peine et ne dépassait pas trois ou quatre ménages. Dans ses plus belles années, elle renfermait de 30 à 40 hommes, uniquement employés à la traite des fourrures et aux missions évangéliques parmi les Sauvages.

Le 15 août 1635, Champlain, écrivant au cardinal de Richelieu au sujet des besoins de la colonie, demandait cent vingt hommes armés à la légère pour co-opérer avec deux ou trois mille Sauvages hurons et algonquins